

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE**

SEANCE DU MERCREDI 30 AVRIL 2014

Délibération n°DL20140430_236 : Budget primitif 2014 - Régie autonome des transports Sillages

Date de la convocation : 23/04/2014

Date de publication : 15 MAI 2014

L'an deux mille quatorze et le trente avril à quatorze heures trente, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Grasse dans la salle communautaire, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Conseiller général des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 70

En exercice : 70

PRESENTS : Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, André ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Henri CHIRIS, Valérie COPIN, Cyril DAUPTHOUD, Valérie DAVID, Jean-Marc DEGIOANNI, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Myriam LAZREUG, Marie-Christine LETENDU-BERTHIER, Andrée-Claire LIEGÉ, Robert MARCHIVE, Gérard MERO, Yvon MICHEL, Christophe MOREL, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Christian ORTEGA, Michèle PAGANIN, Joël PASQUELIN, Gilbert PIBOU, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Christiane REQUISTON, Corinne RICHARDSON, Stéphane RIOUX, André ROATTA, Gilles RONDONI, Cécile RUPPIN-GOMEZ, Maryline SAUCE, Claude SERRA, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

POUVOIRS DE : Christophe CHALIER à Brigitte VIDAL, Thérèse COLLET à Joël PASQUELIN, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Myriam LAZREUG, Paul EUZIERE à Mekia ADDAD, Gilles PEROLE à Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD à Gérard DELHOMEZ, Jonathan TURILLO à Philippe WESTRELIN

ABSENTS : Michèle GUYETAND, Catherine SEGUIN-KURATLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI



CONSEIL DE COMMUNAUTE	DELIBERATION
DU 30 AVRIL 2014	N°DL20140430_236
RAPPORTEUR : Monsieur le Président	
FINANCES	
Budget primitif 2014 - Régie autonome des transports Sillages	
<u>SYNTHESE</u>	
Approbation du budget primitif 2014 de la Régie autonome des transports Sillages.	

Monsieur le Président expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 24 avril 2014 ;

Il est exposé au conseil de communauté le rapport suivant :

Le projet de budget de la régie autonome des transports Sillages pour l'exercice 2014 se présente comme ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRES	Propositions 2014
011 Charges à caractère général	10 006 570.00
012 Charges de personnel	768 000.00
65 Autres charges de gestion courante	25 550.00
042 Amortissement des immobilisations	110 110.00
TOTAL DES DEPENSES	10 910 230.00

CHAPITRES	Propositions 2014
013 Atténuations de charges	15 810.00
70 Produits de gestion courante	1 060 792.00
73 Produits issus de la fiscalité (VT)	8 500 000.00
74 Dotations et participations	1 310 628.00
75 Autres produits de gestion courante	23 000.00
TOTAL DES RECETTES	10 910 230.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	Propositions 2014
20 Immobilisations incorporelles	2 600.00
21 Immobilisations corporelles	57 510.00
23 Immobilisations en cours	40 000.00
TOTAL DES DEPENSES	110 110.00

CHAPITRES	Propositions 2014
040 Amortissement des immobilisations	110 110.00
TOTAL DES RECETTES	110 110.00

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (contre : Paul Euzière, Mekia Addad, Stéphane Cassarini, Philippe-Emmanuel de Fontmichel, Myriam Lazreug) décide :

- **D'APPROUVER** le projet de budget 2014 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2014 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillées ci-dessus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Monsieur le Sous-Préfet de Grasse et à Madame la Trésorière principale de Grasse.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président



Jérôme VIAUD
Maire de Grasse

Conseiller général des Alpes-Maritimes

